

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2001
Association Recherche & Régulation

Sommaire

A. GROUPES DE TRAVAIL	3
1. RÉGULATION, SECTEURS ET TERRITOIRES (RST)	3
A) ORGANISATION	3
B) SÉMINAIRES	3
C) PERSPECTIVES	3
2. INSTITUTIONS ET DÉVELOPPEMENT	3
A) ORGANISATION DU GROUPE	3
B) SÉMINAIRES	3
C) PROJETS	4
B. PUBLICATIONS	5
1. L'ANNÉE DE LA RÉGULATION	5
A) FONCTIONNEMENT	5
B) VOL.5 (AUTOMNE 2001)	5
C) VOL.6 (À PARAÎTRE : AUTOMNE 2002)	5
D) PERSPECTIVES	5
2. LA LETTRE DE LA RÉGULATION	6
A) FONCTIONNEMENT	6
B) PARUTIONS 2000-2001	6
C) TRADUCTIONS	6
D) PERSPECTIVES	7
3. PROJET D'OUVRAGE: RÉGULATION, RÉGULATIONS	7
4. TRADUCTIONS	8
C. SITE WEB « RECHERCHE & RÉGULATION »	9
A) FONCTIONNEMENT	9
B) FRÉQUENTATION	9
C) ÉVOLUTIONS PRÉVUES	10
D. BASE BIBLIOGRAPHIQUE « BABIREG »	11
A) FONCTIONNEMENT	11
B) ÉVOLUTION	11
E. ANIMATION DE LA RECHERCHE	12
1. JOURNÉES D'ÉTUDE RÉGULATION 2001	12
A) ORGANISATION (<i>LIEU : UNIVERSITÉ GRENOBLE-2, IREPD-CNRS</i>)	12
B) PROGRAMME :	12
2. FORUM DE LA RÉGULATION	13
A) COMITÉ SCIENTIFIQUE :	13
B) PROGRAMME :	13
C) BILAN	13
D) PERSPECTIVES :	14
3. SÉMINAIRES ARC2	14
A) SÉANCES DU LUNDI	14
B) DEMI-JOURNÉES « ARC2 »	15
4. PROMOTION DE LA THÉORIE DE LA RÉGULATION EN ARGENTINE	15
A) ÉDITION	15
B) PÉRIODIQUES	16
C) COURS ET SÉMINAIRES	16
D) PERSPECTIVE	16

A. GROUPES DE TRAVAIL

1. Régulation, secteurs et territoires (RST)

a) Organisation

Responsable : Christian du Tertre (chdutertre@aol.com), Pascal Petit (Pascal.Petit@cepremap.cnrs.fr)

Membres : Gilles Allaire, Jean-Pierre Chanteau, Martine Gadille, Jean-Pierre Gilly, Catherine Laurent, Philippe Moati, Amédée Mollard, El Mouhoub Mouhoud, Martino Nieddu, Bernard Pecqueur, Pascal Petit, Michel Quéré, Jean-Marc Touzard, Bertrand Zuindeau.

(plus d'informations sur le site de l'association :
<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>)

b) Séminaires

- 17 novembre 2000 (lieu : CEPREMAP, Paris) : Discussion des trois textes suivants :
 - « *Régulation, secteurs et territoire* », Christian Du Tertre, El Mouhoub Mouhoud, Phillippe Moati et Pascal Petit ; rapporteurs : G. Allaire et M. Gadille. (publié ensuite sous le titre « Secteurs et territoires dans les régulations émergentes » dans la *Lettre de la Régulation* de juin 2000).
 - « *L'analyse des externalités environnementales : un essai régulationniste* », Bertrand Zuindeau ; rapporteurs : A. Mollard et Ch. du Tertre (publié ensuite in *Géographie, économie et société*, n°3).
 - « *Globalisation and Integrated Area Development in European Cities* », Frank Moulaert ; rapporteurs : M. Queré et P. Petit.
- 9 mars 2001 (lieu : IFREDE, université Bordeaux) : organisation et programmation du travail.
- 17 octobre 2001 (lieu : CEPREMAP, Paris) : Discussion de deux textes :
 - « *Théorie de la régulation et concept de productivité* », Jean Gadrey.
 - « ? ? ? », Philippe Moati.

c) Perspectives

EN ATTENTE DU COMPTE RENDU

2. Institutions et développement

Ce groupe de travail – qui succède au groupe « Régulation et développement » – a connu un net regain d'activité depuis le début 2001. Un programme de séminaires a été lancé, qui se poursuivra de façon très active en 2002 (plus d'informations sur le site de l'association : <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>).

a) Organisation du groupe

Animateurs : Elsa Lafaye de Micheaux (université Angers : elsaladm@aol.com), Eric Mulot (université Paris-1, MATHISSE-LES : eric.mulot@univ-paris1.fr), Pepita Ould-Ahmed (CEMI-EHESS : ouldpepi@wanadoo.fr), Michel Vernières (michel.vernieres@univ-paris1.fr).

b) Séminaires

La problématique du séminaire organisé par ce groupe de travail est la suivante : depuis plus d'une décennie, une grande partie des économies contemporaines est sujette à des transformations

radicales. C'est notamment le cas des anciennes économies socialistes d'Europe centrale et orientale, de la Chine ou encore d'une grande partie des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine qui sont le théâtre de mutations structurelles. De fait, ces transformations affectent directement les modèles de développement économique et social de ces différents pays. Le but de ce séminaire est de contribuer à mettre au jour l'impact des institutions économiques, politiques, monétaires et sociales sur la dynamique et les trajectoires de ces modèles de développement. Il doit aussi permettre de progresser dans la réflexion sur l'intégration des institutions dans la théorie économique.

— 16 février 2001 : « *Une analyse de l'évolution de l'économie argentine à la lumière de la théorie de la régulation* », Julio Neffa (Université de Buenos Aires, CNRS)

— 27 avril 2001 : « *Les transitions économiques en Chine et en Russie* », Ramine Motamed-Nejad (université Paris-1, ROSES).

— 11 mai 2001 : « *Médiations institutionnelles de la régulation sociale et dynamiques macroéconomiques. Quelques enseignements pour la théorie du développement d'une comparaison des caractères spécifiques nationaux du Brésil et du Mexique à l'époque de l'ISI* », Jaime Marques-Pereira (université Lille-1, CREDAL-CNRS) et Bruno Théret (université Paris-9, ISIS-CNRS).

— 22 juin 2001 : « *Les pays les plus pauvres dans la nouvelle architecture financière internationale* », Marc Raffinot (université Paris-9).

— 19 octobre 2001 : « *Systèmes productifs et trajectoire des territoires : une comparaison France-Italie* », Maria-Andrea Filipa ; « *Proximité géographique et marché du travail local : dynamiques du secteur automobile au Brésil post-90* », Adriana Renata Verdi et Elson Luciano Silva Pires (discutant : George Benko).

— 23 novembre : « *Cuba en transition* », Isaac Joshua (discutant : Rémy Herrera)

c) Projets

On pourra consulter sur le site de l'association le programme de séminaires mensuels organisés jusqu'en juin 2002.

Un colloque est également envisagé pour l'été 2002, qui pourrait donner lieu à la publication d'un ouvrage collectif (contact : Pepita Ould Ahmed : oulpepi@wanadoo.fr)

B. PUBLICATIONS

1. *L'Année de la régulation*

a) Fonctionnement

Comité de rédaction : Bruno Amable, Georges Benko, Robert Boyer, Jean-Pierre Chanteau, Thomas Coutrot, Mario Dehove, Nicolas Jabko, Patrick Le Gales, Frédéric Lordon, Bruno Palier, Pascal Petit, Yves Saillard, Bruno Théret.

Secrétariat de rédaction : Jacqueline Jean.

Depuis le vol.5 de *L'Année de la régulation*, nous avons changé d'éditeur : nous sommes désormais édités, fabriqués et diffusés par les Presses de Science-Po. Les Presses de Sciences-Po ont accepté la poursuite de la publication de la revue sous forme papier, alors que les Editions de la Découverte considéraient que seule une version électronique se justifiait, dans le cadre d'un futur projet conjoint d'édition électronique d'une série de revues en sciences sociales. Le Centre National du Livre (CNL) a renouvelé sa subvention à la revue. L'un des intérêts du changement d'éditeur est l'abaissement du coût de fabrication (des coûts plus bas d'impression pour des tirages plus réduits mais effectués à la demande). De ce fait, dès le numéro 5, le prix de vente est passé à 25 euros (soit 163,99 F.) alors que le prix précédent était de 198 F.

b) Vol.5 (automne 2001)

Le dossier de ce numéro est consacré à « L'économie politique du développement ». Ce choix de (presque) dernière minute – compte tenu de la difficulté qu'ont eus certains auteurs à livrer leur contribution en temps utile – explique que ce dossier n'ait pu être articulé avec le groupe « Institutions et développement », qui a néanmoins été associé au débat de présentation de ce dernier volume de *L'Année de la régulation*. Ce débat réunit : Robert Boyer (CEPREMAP- CNRS, EHESS) ; Jaime Marques-Pereira (Université de Lille-1, CREDAL-CNRS) ; Bruno Théret (Université Paris-9, IRIS-CNRS) ; Luis Miotti (Université Paris-13, CREDAL-CNRS) ; Carlos Quenan (Université Paris-13, CREDAL-CNRS) ; Thomas Coutrot et Georges Exertier (DARES). La discussion est introduite par Pierre Salama et animée par Guillaume Duval (*Alternatives Economiques*).

Ce débat est organisé avec le soutien de : *Alternatives Économiques*, Presses de Sciences Po et l'*Association Recherche et Régulation*.

c) Vol.6 (à paraître : automne 2002)

Ce volume sera centré sur le thème « Approches de la diversité des capitalismes et théorie de la régulation ». Il vise à organiser une discussion entre les recherches menées en termes de diversité du capitalisme et les analyses régulationnistes. Sont prévues des contributions de : Patrick Le Gales et Bruno Palier (coordinateurs du numéro), Peter Hall et David Soskice, Peter Gourevitch et Chris Hawes, Chris Howell, Suzanne Berger, Bruno Théret et Robert Boyer. Seront en outre publiés divers articles en cours de réécriture. Par ailleurs, un certain nombre de textes présentés au Forum de la Régulation en octobre 2001 ont été soumis à la procédure d'évaluation en vue d'une publication.

d) Perspectives

Il est envisagé que le n°7 (2003) traite des « sorties de crise », grâce en particulier à l'élaboration de diverses contributions au Forum de la régulation 2001.

2. La Lettre de la régulation

a) Fonctionnement

Responsable de la rédaction : Henri Nadel (nadel@cicrp.jussieu.fr)

Comité éditorial : Robert Boyer, Jean-Pierre Chanteau, Amédée Mollard, Henri Nadel, Pascal Petit, Yves Saillard, Geneviève Schmeder, Christian du Tertre, Pascal Ughetto.

L'innovation majeure de cette année a été la systématisation de la publication de la *Lettre de la régulation* en format électronique avec disparition progressive de la version « papier ». Cette décision entérinée par l'Assemblée générale de l'an dernier était motivée par des raisons financières : de fait, les économies sont au rendez-vous.

(téléchargement de la *Lettre de la régulation* en format « pdf » :
<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation/lettres/>)

La liste des « abonnés » a été mise au net par Catherine Bluchetin et se met en place une base de données d'adresses e-mail (*Lettre de la Régulation*, Arc2, etc.). Pour autant, cette évolution pose un problème de diffusion qu'il nous faut régler très vite : un certain nombre d'abonnés de l'ancienne version n'ont pas nécessairement une adresse électronique dans notre liste de diffusion et, du coup, ils ne reçoivent plus leur périodique préféré.

Par ailleurs, la *Lettre de la régulation* ne connaît pas l'audience qu'elle mérite (comme le laisse espérer la reprise récente d'un « point théorique » par *Problèmes économiques*). Il faut donc que chacun se mobilise pour :

- (i) s'assurer que les abonnés qu'il connaît continuent à recevoir la *Lettre de la régulation* (sinon il faut faire remonter leur adresse électronique à : jacqueline.jean@cepremap.cnrs.fr) ;
- (ii) collationner les adresses électroniques des collègues intéressés et les transmettre à jacqueline.jean@cepremap.cnrs.fr (on insistera ici sur l'importance qu'il y a à faire connaître la *Lettre de la régulation* aux doctorants).

b) Parutions 2000-2001

n°35, décembre 2000 :

« Nouvelle économie institutionnelle, économie des conventions et théorie de la régulation : vers une synthèse institutionnaliste ? »,

Bruno Théret (université Paris-9, IRIS-CNRS)

n°36, mars 2001 :

« Sorties de crise et changements institutionnels: le cas des années 1873-1896 »,

Jean-François Vidal (université Paris-11, ADIS).

NB : ce texte a été repris in *Problèmes économiques*.

n°37, juin 2001 :

« Défense, sécurité et régulation »,

Geneviève Schmeder (CNAM) NB : ce texte a été demandé par *Problèmes économiques*.

n°38, septembre 2001 :

« Théories de l'intégration européenne : entre gouvernance et gouvernement »,

Robert Boyer (CEPREMAP, EHES), Mario Dehove (université Paris-13, CAE).

c) Traductions

Une version en espagnol est disponible sur le site de l'association. *Responsable de la traduction* : Julio Neffa.

d) Perspectives

— *Organisation du comité de rédaction* : Le Comité de rédaction est trop peu fréquenté par ses actuels titulaires et l'ensemble des tâches retombe sur un même petit groupe de personnes. Il a été demandé aux membres de se prononcer sur leur participation : seul Bruno Théret a confirmé son souhait de se retirer. Il est nécessaire que l'Assemblée Générale reprenne ce point, car il serait évidemment souhaitable de pouvoir compter sur des collaborations suivies.

— *Projets* : La *Lettre* n°39 comportera un « point théorique » de Jean Gadrey sur « Régime de croissance, régime de productivité : peut-on penser les régulations post-fordistes avec des concepts fordistes ? » (en cours de publication). Autres projets : Frédéric Lordon (« articulation micro/macro in situ » ; « le bouclage du régime d'accumulation financiarisé ») ; Bernard Guibert sur « Sur le développement durable » ; Ph.Batifoulier et Reberiou (« Sur la théorie des conventions », faisant suite à l'ouvrage paru) ; R.Delorme (« Que nous apporte H.Simon ? »)...

3. *Projet d'ouvrage: Régulation, Régulations*

Ce projet éditorial avait été décidé par l'assemblée générale de l'association en décembre 1999. Le but était en partie d'actualiser l'ouvrage collectif *La Théorie de la régulation. L'état des savoirs* paru à La Découverte en 1995, mais surtout de présenter le panorama des analyses régulationnistes concernant les régimes de croissance émergents. Le plan, longuement discuté et amendé a ensuite fait l'objet de proposition de contenus des chapitres, sous la forme de synopsis. L'une des originalités était de traiter des recherches les plus récentes et d'associer deux auteurs dont les approches se recoupaient sans être identiques.

Voici quel était le plan prévu à la date du 30 novembre 2000. Pour chacun des chapitres est mentionné l'état d'avancement du travail (**S** : existence d'un synopsis ; **P** : première version du chapitre ; **R** : version révisée) :

INTRODUCTION : Pluralité des trajectoires, incertitude des modèles émergents.

PARTIE 1 – LA FINANCE ET SES CONSÉQUENCES SUR LE RÉGIME DE CROISSANCE

Chapitre 1 : Nature et formes historiques de la firme capitaliste : une nouvelle présentation.
Auteurs : Nicole Azoulay et Olivier Weinstein. **P** (*papier soumis au Forum*)

Chapitre 2 : Conditions et viabilité d'un régime patrimonial.
Auteurs : André Orléan.

Chapitre 3 : Déterminants et universalité de la trajectoire américaine.
Auteurs : Michel Juillard et Sabine Montagne.

PARTIE 2 – CONCURRENCE ENTRE LES FIRMES, CONCURRENCE DES NATIONS

Chapitre 4 : De la division du travail à la « nouvelle économie »
Auteurs : Xavier Ragot, Geneviève Schmeder. **S1**; **S2**

Chapitre 5 : Un mode de développement tiré par une profonde transformation des rapports de concurrence ?
Auteurs : Bernard Billaudot, Michel Hollard et Pascal Petit. **S**

Chapitre 6 : La concurrence des territoires : les nouvelles échelles de la régulation.
Auteurs : Gabriel Colletis et Jean Pierre Gilly. **S**

PARTIE 3 – SOCIÉTÉ, RAPPORT SALARIAL ET MODE DE DÉVELOPPEMENT

Chapitre 7 : L'éclatement des relations salariales et financiarisation du rapport salarial.
Auteurs : Bénédicte Reynaud et Jean-Philippe Touffut. **S**

Chapitre 8 : Convergence des États-providence ou persistance des effets de configuration.

Chapitre 9 : Auteurs : Christine André et Henri Nadel. **S; P**
Le rapport salarial dans la société de service.
Auteurs : Christian Dutertre et Pascal Ughetto. **S**

PARTIE 4 – ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET COHÉRENCE DES MODES DE RÉGULATION

Chapitre 10 : La grande transformation des économies post-socialiste.

Auteurs : Bernard Chavance, Mathilde Mesnard et Jacques Sapir. **S**

Chapitre 11 : Complémentarité et hiérarchie institutionnelles : un point théorique.

Auteurs : Bruno Amable, Ekkehard Ernst et Stefano Palombarini. **S; en partie P** (*séminaire sur les complémentarités institutionnelles*)

Chapitre 12 : Le politique et l'économique dans l'émergence des nouvelles régulations.

Auteurs : Stefano Palombarini et Bruno Théret. **S; P** (*communication au Forum*)

Chapitre 13 : La part symbolique des régulations.

Auteurs : Jules Duchastel, Frédéric Lordon et Eric Pineault. **S**

PARTIE 5 – LES TRANSFORMATIONS DU POLITIQUE

Chapitre 14 : Les politiques économiques des années quatre-vingt-dix : du discours à la pratique.

Auteurs : Michel Juillard & alii.

Chapitre 15 : Légitimité et cohérence des nouvelles échelles de régulation : l'Europe.

Auteurs : Mario Dehove et Bruno Théret

Chapitre 16 : L'économie politique du régime international en voie d'émergence.

Auteurs : Christian Chavagneux. **S**

CONCLUSION

Auteurs pressentis : Robert Boyer *et alii*.

Il ressort de ce bilan que les délais initialement prévus (lecture croisée des textes au premier semestre 2001, révision des textes au second semestre et remise du manuscrit en septembre 2001) n'ont pas été tenus. Plusieurs raisons expliquent la situation : surcharge de travail de beaucoup des auteurs, longueur de l'apprentissage pour la collaboration d'auteurs qui n'avaient jamais eu l'occasion d'écrire conjointement, télescopage de ce projet éditorial avec l'opération du Forum de la régulation (bien qu'au moins deux textes de ce dernier alimentent le projet de publication, absence de relances vigoureuses et répétées par le coordinateur...).

A la lumière de ces difficultés majeures, est soumise à la discussion la proposition suivante : joindre les projets de publication du Forum et de « Régulation, régulations », avec une double option : (i) soit sélectionner ainsi les articles de l'Année de la Régulation n° 7, 2003 ; (ii) soit envisager la publication d'un ouvrage collectif à l'initiative des responsables du Forum.

4. Traductions

L'édition anglophone de BOYER R., SAILLARD Y. (dir.) [1995] *Théorie de la régulation. Etat des savoirs* (La Découverte, Paris) vient d'être publiée chez Routledge.

Rappel : une traduction en espagnol existe déjà depuis 1997 (*cf.* ci-dessous la promotion de nos activités en Amérique Latine).

C. SITE WEB « RECHERCHE & RÉGULATION »

Responsable : Yves Saillard (CNRS-IREPD).

a) Fonctionnement

Attention : des utilisateurs ont connu des problèmes d'accès au site ou à certaines fonctions du site parce qu'ils se servent encore de l'ancienne adresse internet. Rappelons donc qu'il faut actualiser vos bookmarks préférés ou favoris et composer : <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>.

Le site a démontré son intérêt à l'occasion du Forum de la régulation d'octobre. L'appel à communication puis le programme du Forum, puis les communications elles-mêmes ont été mis en ligne, d'où une meilleure visibilité et un gain d'efficacité pour l'organisation du Forum (chaque participant pouvant télécharger les contributions, les organisateurs ont été déchargés de la fastidieuse et coûteuse corvée de photocopies).

b) Fréquentation

Depuis l'été, nous disposons d'un logiciel d'analyse de la fréquentation du site, ce qui peut être intéressant pour d'une part connaître les demandes des usagers, d'autre part penser des actions de promotion. Le site a été consulté 21 118 fois.

L'effet « Forum » est net :

Aout	3 383
Septembre	3 861
octobre	13 874

La consultation internationale est faible (environ 10 %) mais très diversifiée :

Allemagne	284	Argentine	48
Japon	245	Pays-Bas	42
Roy-Uni	213	Portugal	34
Canada	187	Maroc	32
Brésil	173	Danemark	22
Belgique	122	Autriche	13
Italie	122	Irlande	10
Uruguay	102	Turquie	6
Suisse	77	Mexique	5
.org	74	Tchéquie	3
Espagne	65	inde	3
USA	64		

La *Lettre de la régulation* est le service le plus régulièrement consulté (l'évolution des consultations peut donner une indication sur sa diffusion électronique depuis l'arrêt de la diffusion papier¹) ; les différents sommaires de *l'Année de la régulation* sont tous consultés équitablement depuis le vol.1 ; le Forum R&R a logiquement suscité un flux important ; plus étonnamment : les *Journées d'étude* suscitent un trafic régulier ; et, surtout, le site est très utilisé pour consulter des thèses :

Août 2001		Septembre 2001		Octobre 2001	
LDR	24,5%	LDR	27,9%	Forum R&R	47,0%
thèses	14,8%	Pages d'accueil	14,7%	LDR	16,0%
Pages d'accueil	14,4%	thèses	13,1%	Année de la Régulation	12,5%
Année de la Régulation	13,1%	Journées d'étude	9,5%	Pages d'accueil	8,9%
Journées d'étude	9,8%	Année de la Régulation	7,0%	thèses	4,0%
RST	3,4%	RST	6,6%	RST	3,6%

¹ LDR n°34 : 181 ; LDR n°35 : 505 ; LDR n°36 : 575 ; LDR n°37 : 1015.

Forum R&R	2,5%	Forum R&R	4,6%	Journées d'étude	3,4%
Institutions & Dév.	2,5%	Institutions & Dév.	2,6%	Institutions & Dév.	1,8%
liens	2,2%	séminaire	2,1%	séminaire	1,0%
babireg	2,1%	liens	1,7%	liens	0,8%
séminaires	1,7%	babireg	1,7%	babireg	0,8%

c) Évolutions prévues

Depuis quelques mois, l'alimentation du site a été prise en charge directement par Yves Saillard, ce qui a nettement contribué à son amélioration.

Le développement portera sur trois points :

- amélioration technique pour fiabiliser l'accès au site (une première étape a été faite en simplifiant le nom de la page d'accueil² ; une seconde est en cours pour obtenir un nom de site plus direct (www.regulation).
- L'amélioration de la convivialité en rendant plus explicite les différentes pages du site à partir de la page d'accueil (en effet, plusieurs doléances nous sont parvenues visant des fonctions existantes mais que l'utilisateur ne repérait pas : par exemple, certains nous demandent encore où trouver les communications du Forum ; d'autres regrettent qu'il n'y ait pas un lien vers le site du séminaire ARCII, lien qui existe pourtant et fonctionne correctement...).
- L'alimentation du site : la qualité et la régularité des informations fournies au gestionnaire sont trop irrégulières. Le développement du site suppose donc une organisation plus rigoureuse à ce niveau (effort de rédaction des infos type comptes-rendus ; effort de systématisation et régularité d'envoi des informations type calendriers de manifestations, références bibliographiques pour babireg, etc.).

² De ce fait, nous sommes désormais bien repéré par les moteurs de recherche tels que Google – qui est d'ailleurs l'une des plus importantes voies d'accès utilisée.

D. BASE BIBLIOGRAPHIQUE « BABIREG »

Responsables : Cécile Abattu, Yves Saillard.

a) Fonctionnement

La base bibliographique BABIREG a été régulièrement actualisée à partir des publications répertoriées dans *La Lettre de la régulation*, grâce à Khadidja Sitayeb, documentaliste vacataire à l'IREPD.

La facilité d'accès à Babireg a toutefois été dégradée par le changement de logiciel d'interrogation de la base, changement qui a été imposé par le gestionnaire des ressources documentaires de l'ensemble du site universitaire dont dépend l'IREPD (changement qui affecte aussi les recherches documentaires sur les bases de données bibliographiques du site autres que Babireg, d'ailleurs, mais cela ne nous fait console guère). Une démarche est en cours pour échapper à ce logiciel qui, d'une part, impose une étape supplémentaire de consultation (ce qui allonge la procédure) et d'autre part est assez peu commode d'emploi.

b) Évolution

Une réflexion doit être engagée sur l'évolution de Babireg.

Quel est l'intérêt de développer une base de données bibliographiques spécifique ?
L'exploitation des statistiques de consultation du site Régulation montre que Babireg est un service assez peu demandé. On peut évidemment penser que les difficultés d'utilisation de Babireg expliquent cet état de fait, mais il n'est pas sûr que cela soit une raison suffisante : les problèmes engendrés par le nouveau logiciel n'ont pas toujours existé ; les statistiques enregistrent aussi les tentatives d'accès (qu'elles réussissent ou non). D'autant qu'il existe d'autres sources de références bibliographiques : *La Lettre de la régulation* ; les références bibliographiques des thèses et des publications d'auteurs régulationnistes (individuel ou collectif du type *Etat des savoirs* [R.Boyer-Y.Saillard (dir.), 1995]).

Quelles sont les conditions de fonctionnement efficace de Babireg ? A l'évidence, elles sont autres que celles qui sont assurées actuellement, l'ampleur du travail semblant sous-évaluée :

— il faut un temps de travail documentaliste plus important pour adapter régulièrement le thésaurus à l'évolution du programme de recherches (thésaurus constitué à partir d'un travail spécifique réalisé en son temps par R.Boyer et un groupe de jeunes chercheurs) ;

— il faut une procédure d'alimentation plus rigoureuse : la seule extraction des références publiées dans la *Lettre de la régulation* ne suffit pas (surabondance de références provenant de chercheurs qui ont signalé toute leur production, y compris celle ne relevant pas d'une approche régulationniste ; absence de ceux qui ne signalent pas leur production) ; l'envoi volontaire d'informations ne marche pas puisque, sauf erreur, personne d'autre que Ch.André n'a pris le temps d'envoyer des références bibliographiques. Bref, il faut du temps chercheur+documentaliste pour drainer, filtrer, et organiser les références bibliographiques (sauf à faire de Babireg un fourre-tout guère utilisable).

Une maintenance de Babireg sous sa forme actuelle suppose donc des moyens financiers et humains plus importants...

E. ANIMATION DE LA RECHERCHE

1. Journées d'étude Régulation 2001

Des « Journées d'étude Régulation » (quatrièmes du genre) a eu lieu à Grenoble les 5-6 avril 2001 sur le thème « Organisation industrielle et nouveaux espaces de régulation ». Elles ont été fortement perturbées par une grève à la SNCF mais ont néanmoins permis de mobiliser quelque cinquante personnes (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants) de Grenoble, Lyon, Aix-en-Provence et Paris. Outre le rapprochement régional ainsi opéré, on se réjouira du fait que ces Journées ont transcendé de vieux clivages désormais obsolètes, et qu'elles ont intéressé des chercheurs de traditions diverses (en économie industrielle, notamment).

Un autre point positif de ces Journées a été la réussite des rencontres pluridisciplinaires : A.Jeamaud (droit), B.Jobert (sciences politiques) ou P.-Y.Gomez (gestion) ont permis d'enrichir les débats.

Le point faible de ces Journées a été la fréquentation modeste : outre le handicap de la période (grève + période d'enseignement), elle témoigne que la recherche régulationniste ne fait pas recette à tout coup et qu'il nous faut, à Grenoble ou ailleurs, en tirer les conséquences scientifiques et organisationnelles.

a) Organisation (*lieu : université Grenoble-2, IREPD-CNRS*)

Laurence Baraldi (Université Grenoble-2, IREPD-CNRS), Jean-Pierre Chanteau (Université Grenoble-2, IREPD-CNRS), Martine Gadille (CNRS-IDEFI), Yves Saillard (CNRS-IREPD).

b) Programme :

CARREFOUR 1. Vers un régime d'accumulation post-fordiste : quelle(s) convergences(s) des organisations industrielles ?

(Que révèlent les transformations observées au niveau des firmes (notamment en matière de relations inter-industrielles, d'innovation technique/R&D/investissement...) sur l'émergence d'une nouvelle norme d'organisation productive et de mobilisation du travail et du capital ?)

- *Introduction* : Martine Gadille (CNRS-IDEFI)
- *Contributions* :
 - Benjamin Coriat-Olivier Weinstein (université Paris13/CEPN) : « Les institutions de la R&D ».
 - Martine Gadille (CNRS-IDEFI) : « La diversité des parcours d'innovation des PME ».
 - Philippe Vrain (CEE) : « Le rôle des PMI dans les transformations du régime de concurrence ».
 - Bernard Billaudot (université Grenoble2/IREPD) : « La caractérisation des nouvelles formes d'organisation industrielle et des modalités associées de concurrence ».

CARREFOUR 2. Quel rôle du politique dans les évolutions économiques ?

(Comment la logique du politique structure – ou non – les dynamiques macroéconomiques (l'insertion internationale et la diversité des trajectoires nationales) et les organisations industrielles ?)

- *Introduction* : Jean-Pierre Chanteau (université Grenoble2/IREPD).
- *Contributions* :
 - Mario Dehove (université Paris13/CGP) : « Légitimité et cohérence des nouvelles échelles de régulation : le cas de l'Europe ».
 - Jacky Fayolle (université Grenoble2/OFCE) : « Le pouvoir structurant des politiques publiques : l'exemple de l'Europe ».
 - Mehdi Abbas (université Grenoble2) : « L'OMC : affaire d'Etats ou d'entreprises ? »
 - Pierre-Yves Gomez (EM Lyon) : « La progression de l'idée démocratique en France depuis le XIX^e siècle et les transformations du gouvernement d'entreprise ».

CARREFOUR 3. Le rapport salarial, un avenir pluriel ?

(L'hétérogénéité des évolutions en cours traduisent-elles la persistance d'un régime de crise du rapport fordiste ou l'émergence d'une nouvelle norme intégrant une grande diversité de situations d'emploi. ?)

- *Introduction* : Laurence Baraldi (université Grenoble2/IREPD), Henri Nadel (université Paris7/GERTTD).
- *Contributions* :
 - Jean-Philippe Touffut (EHESS) : « L'éclatement des relations salariales : la difficile succession du rapport salarial fordiste ».
 - Christian du Tertre (université Paris9/IRIS) : « Services immatériels et nouveau rapport salarial ».
 - Pierre Berthaud-Michel Rocca (université Grenoble2/IEPE-IES) : « Mondialisation et emploi : du bilan économétrique aux interrogations structurelles ».
 - Antoine Jeammaud (université Lyon2/IETL) « L'espace ménagé par le droit du travail à la diversité des conditions des salariés. »

CARREFOUR 4. Les conditions de stabilisation d'un mode de régulation post-fordiste ?

(A quel niveau territorial penser la « stabilisation » des évolutions en cours, notamment en ce qui concerne l'organisation des firmes, le rapport salarial et leur insertion internationale ?)

- *Introduction à la table ronde* :
 - Pascal Petit : « Nouveau régime d'accumulation et perspectives de plein-emploi ».
 - Robert Boyer : « Trois perspectives sur les modes de régulation "post-fordistes" : les technologies de l'information, la financiarisation et l'intégration régionale ».
 - Avec : Antoine Jeammaud, Bruno Jobert, Henri Nadel...

2. Forum de la régulation

a) Comité scientifique :

Robert Boyer, Jean-Pierre Chanteau, Christian du Tertre, Michel Juillard, Frédéric Lordon, Henri Nadel, Pascal Petit et Bruno Théret.

b) Programme :

Cf. annexe 1.

c) Bilan

Le bilan de ce Forum de la régulation s'est révélé très positif. Malgré les inquiétudes initiales, il y a eu très peu de défections par rapport aux communications retenues (seul l'atelier « Transitions à l'Est » n'a pu se tenir alors même qu'il y avait des propositions de qualité) et les textes sont arrivés dans les délais annoncés pour permettre aux rapporteurs d'avoir le temps de préparer leur intervention.

On rappellera ici la très bonne qualité des rapports, ce qui relève bien sûr de la qualité des rapporteurs mais valide aussi la formule retenue : envoi des textes aux rapporteurs un mois avant le Forum ; pas de présentation des textes par les auteurs eux-mêmes, mais par le rapporteur qui dispose aussi du temps nécessaire pour discuter les papiers ; puis débat (réponse des auteurs et débat avec la salle).

La fréquentation fut bonne puisque les séances plénières ont rassemblé entre cent et deux cents personnes. A souligner :

- bonne représentativité de la « géographie » de la théorie de la régulation (Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Toulouse...);
- bonne participation de doctorants (tant dans les contributions retenues que dans la présence aux débats). Ce constat est très positif car c'était un des objectifs du Forum ;

- bonne ambiance, à la fois cordiale et studieuse, avec un parfum « Barcelone 1988 dix ans après », ce qui était inattendu et témoigne d'une attente à l'égard du programme de recherche de la régulation : toutefois, à l'image de la séance plénière finale, cette attente témoigne à la fois de l'intérêt et des frustrations à l'égard de l'association, la pertinence du programme régulationniste ayant été confirmée mais son développement (renouvellement ?) demeurant à la fois trop mal connu (de l'extérieur) et trop peu explicité (de notre part). Comme pour le bilan des Journées d'étude régulation, cela nous questionne à la fois au niveau scientifique et organisationnel : quelle évolution de nos concepts et méthodes ? quelle politique de communication systématique sur nos questionnements et nos acquis ?

Les pistes ne manquent pas pour relever le défi. Quant au fond des débats, on peut renvoyer au compte-rendu que nous a fait parvenir spontanément Julien Vercueil (université Lyon-2) : cf. annexe 2 (également consultable sur le site de l'association). On signalera aussi :

- une grande diversité des contributions (cf. annexe 1), ce qui signale une dynamique certaine de la recherche autour de l'approche régulationniste ;
- une concentration autour de quelques thèmes dont les enjeux, appliqués ou fondamentaux, sont d'actualité : l'entreprise, le travail, l'institution, la caractérisation d'un mode de régulation post-fordiste.
- Inversement, au moins deux thèmes apparaissent comme absents : l'Etat-providence (au sens large) ; la guerre. Ces deux thèmes ont pourtant suscité un intérêt certain dans un passé récent (cf. par exemple le « point théorique » de Geneviève Schméder dans *La Lettre de la régulation* n°37). Sont-ils sous-estimés aujourd'hui ? Avons-nous mobilisé insuffisamment les labos et chercheurs qui travaillent sur ces points ?

d) Perspectives :

Devant le succès de cette première édition du Forum de la Régulation, il importe que l'Assemblée générale se prononce sur l'opportunité de le renouveler, et sur sa périodicité : il semble qu'une annualisation soit possible au plan organisationnel (sous réserve d'obtenir un financement³). Est-elle souhaitable ? Pour : cela permet de stimuler la production et d'encourager les doctorants ; cela peut permettre aussi d'alimenter *L'Année de la régulation*. Contre : un risque de saturation dû à nos (trop) maigres effectifs.

3. Séminaires ARC2

Le séminaire ARC2 (Accumulation, régulation, croissance et crise) est organisé conjointement par les organismes suivants : CEPREMAP-CNRS, GERME (Paris-VII), IRIS (Paris-IX), CEPN-CNRS (Paris-XIII), ADIS (Paris-XI), MATISSE -CNRS (Paris-1). Ce n'est donc pas à proprement parler une activité de l'association Recherche&régulation mais la forte implication de certains de ses membres, à commencer par Pascal Petit et Henri Nadel, justifie de rappeler ici l'activité de ce séminaire

a) Séances du lundi

- 8 janv. 2001. J.-F.Vidal (université Paris-XI, ADIS), « **Sorties de crises** ». Rapporteurs : C.Vercellone (univ. Paris-1, ISYS/MATISSE), M.Flandreau (université Lille).
- 5 février. L.Boltanski (EHESS), E.Chiapello (HEC), « **Le nouvel esprit du capitalisme** » (à propos

³ Celui de cette année ayant été assuré par la Caisse des Dépôts et consignations.

- de leur ouvrage paru aux éd.Gallimard en 1999). Rapporteurs : M.Freyssenet (université Evry, GERPISA), Ch.Ramaux (université Paris-1, MATISSE).
- 5 mars. P.Mirowski (université Notre-Dame, U.S.A.), « **Economics Becomes a Cyborg Science : a Different Perspective on Information Technologies and the Economy** ». Rapporteurs : Armatte M. (Paris IX-Dauphine), Schmidt C. (Paris IX-Dauphine).
 - 23 avril. M.Rainelli (université Nice, LATAPSES), « **L’OMC et la régulation des échanges internationaux** ». Rapporteurs : M.-A. Frison-Roche (université Paris-Dauphine), P.Jacquet (IFRI).
 - 14 mai. G. Schmid (WZB, Berlin), « **L’analyse en terme de marchés transitionnels** ». Rapporteurs : C.Ehrel (Paris 1), J.-C.Barbier (CEE).
 - 28 mai. J.Cornwall (univ. of Dalhousie, Canada) « **An Evolutionary-Keynesian Analysis of Capitalist Development** ».
 - 18 juin. W. Lazonick (INSEAD), « **Shareholder Value in the New Economy** ». Rapporteurs : B.Coriat (univ. Paris XIII)
 - 1^{er} octobre. Laure Bazzoli (Centre Walras/Université Lyon 2) : « **Les apports de l’institutionnalisme américain : l’économie politique de J.R.Commons** ». Rapporteurs Ph.Adair et B.Chavance.
 - 5 novembre. Clothilde Champeyrache (MATISSE/ Université de Paris 1) : « **Analyse des phénomènes mafieux** ». Rapporteur : C. Chavagneux.
 - 26 novembre. Gosta Esping Andersen (Université de Pompeu Fabra/Barcelone) : « **A social investment strategy for families** ». Rapporteurs : J.L. Outin, A. Parent.
 - 3 décembre. Peter Holmes (Sussex University): « **Industrial Policy after Maastricht : What is possible ?** ». Rapporteurs : B. Bellon, P. Garrouste.

b) Demi-Journées « Arc2 »

- Mercredi 17 janvier : « **Sur les liens entre économie et défense dans une perspective régulationniste** », Geneviève Schmeder (CNAM), Mary Kaldor (London School of Economics), Claude Serfati (université Versailles), Mario Dehove (C.G.P.), Bruno Théret (université Paris-9, IRIS-CNRS). Rapporteurs : Robert Boyer (CEPREMAP-CNRS), François Chesnais (université Paris-XIII).
- Vendredi 16 mars : « **Economie cognitive : approches du collectif** », Bernard Walliser (« Présentation de l’économie cognitive »), Paul Bourguin (Modèles de rationalité adaptative), André Orlean (Représentations collectives), Jacques Lesourne (Auto-organisation et institutions).
- Mercredi 6 juin : « **Les restructurations financières et industrielles en Asie et en Amérique latine** », Christian Milleli (CNRS), Diana Hochraich (ministère de l’Economie), S. Treillet (université Marne-la-Vallée), Celia Himmelfarb (Institut d’Etudes Politiques, Grenoble). Rapporteurs : F.Nicolas (IFRI), C. Oman (OCDE).

4. Promotion de la Théorie de la Régulation en Argentine

Responsable : Julio César Neffa (directeur du CEIL-PIETTE du CONICET⁴, unité de recherches en économie, sociologie, sciences politiques, relations professionnelles et histoire économique et sociale, à Buenos Aires). Adresse : jneffa@ires-fr.org

a) Edition

Depuis 1985, une vingtaine d’ouvrages ont été édités en coopération par le CEIL-PIETTE et

⁴ Equivalent argentin de notre CNRS.

l'Asociacion Trabajo y Sociedad. Ont entre autres été réalisées des traductions :

— BOYER R. [1989], *La Teoria de la regulacion, un analisis critico*.

— CORIAT B., TADDÉI D. [1995], *Made in France : las nuevas dimensiones de la competitividad*.

— BOYER R., SAILLARD Y. [1997], *Teoria de la regulacion. Estado de los conocimientos*.

— BOYER R., FREYSSINET M. [2001], *Los modelos productivos*.

De nombreux ouvrages originaux ont été publiés par J.Neffa (en collaboration avec Y.Lichtenberger, M.Tallard, J.Gautié, etc.).

b) Périodiques

La *Lettre de la régulation* est régulièrement traduite en castillan et publiée sur le site web argentin du CIEL-PIETTE, sous le titre *Noticias de la regulacion*. Ceci est le résultat d'un travail bénévole de Lucia Vera, Irene Brousse, Graciela Torrecillas et Julio Cesar Neffa. La diffusion de *Noticias de la regulacion* est désormais accompagné d'informations sur les activités de chercheurs régulationnistes argentins et latino-américains.

c) Cours et séminaires

Depuis 1985, existe un séminaire intensif de recherche destiné aux chercheurs et enseignants sur la théorie de la régulation ainsi que d'autres courants institutionnalistes en économie du travail. Ce séminaire (une semaine de cours) est accrédité par le mastère de l'université de Buenos-Aires.

Un cours « Introduction à la théorie de la régulation » existe par ailleurs dans le cadre de la licence d'économie et de sciences de la gestion à l'université de Buenos-Aires et celle de la Plata.

Enfin, l'université de Buenos-Aires offre un appui logistique (bureaux, communications...) aux chercheurs et stagiaires étrangers pendant leur séjour en Argentine.

d) Perspective

Les axes de travail développés jusqu'à présent (traductions et publications d'ouvrages et des *Noticias de la regulacion*) seront poursuivis.

En outre, une association (du type « loi 1901 ») regroupant des enseignants-chercheurs (de plusieurs disciplines ; se réclamant de la théorie de la régulation ou d'autres approches institutionnalistes) sera créée pour structurer un forum de discussion, réaliser des publications et organiser une rencontre annuelle avec la participation de collègues de l'association Recherche & Régulation : nous avons donc besoin d'un correspondant en France.

Enfin, un groupe de jeunes chercheurs et allocataires de recherche se développe et souhaite préparer des thèses de doctorat en économie en France. Pour cela, nous avons besoin : (i) d'enseignants habilités HDR pour diriger ces thèses avec une approche régulationniste ; (ii) de bureaux pour qu'ils puissent travailler régulièrement ; (iii) d'appuis pour obtenir leur admission en DEA ou leur inscription directe en thèse, ainsi que pour obtenir des bourses d'étude et de recherche ; (iv) d'acceptations de diriger ces thèses en co-tutelle. Cette organisation a déjà été testée au LEST (Aix-Marseille) e à l'IRES. D'autres collaborations sont souhaitées.

PROGRAMME DU FORUM DE LA RÉGULATION 2001

JEUDI 11 OCTOBRE 2001 : 9H45 – 12H45

9H45 - 13H : SÉANCE PLÉNIÈRE. Lieu : grande salle de l'Ecole Normale Supérieure

UN NOUVEAU RÉGIME D'ACCUMULATION EN COURS D'ÉMERGENCE ?

- Antonella CORSANI, Patrick DIEUAIDE, M. LAZZARATO, Jean-Marie MONNIER, Yann MOULIER-BOUTANG, Bernard PAULRÉ, Carlo VERCELLONE : « *Le capitalisme cognitif comme sortie de la crise du capitalisme industriel. Un programme de recherche* ».
- Jean-François VIDAL : « *Les bouleversements du régime d'accumulation et les ajustements de la régulation : la croissance française sans mythes* »
Rapporteur : Jean GADREY
- François CHESNAIS : « *La théorie du régime d'accumulation financiarisé : contenu, portée et interrogations* ».
- Ramine MOTAMED-NEJAD : « *Finance, salariat et rapports marchands : les transformations du capitalisme contemporain au prisme du Capital de Marx* ».
Rapporteur : Bernard BILLAUDOT

JEUDI 11 OCTOBRE 2001 : 14H30-18H

14h30-16h : ATELIERS EN PARALLELE

1. NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION. Lieu : bât.A, salle 4

- Joëlle FORREST : « *Où en sommes-nous dans le cycle de vie du mode de développement «NETiste» ?* ».
- Jacques PERRIN : « *Création de la valeur dans l'économie de l'information* ».
- Pascal PETIT : « *NTIC et formes de la concurrence* ».
• **Rapporteur** : Geneviève SCHMEDER

2. POLITIQUE ÉCONOMIQUE. Lieu : bât.A, salle 6a

- Liêm HOANG-NGOC : « *Les politiques économiques sont-elles condamnées à une sélection endogène des institutions du capitalisme actionnarial ?* ».
- Edwin LE HERON : « *Régime de change et autonomie de la politique monétaire des banques centrales : l'expérience du Canada 1991-2001* ».
- Michel HUSSON : « *La divine surprise de l'emploi* ».
• **Rapporteur** : Jacques MAZIER

3. RELATIONS D'EMPLOI ET RAPPORT SALARIAL. Lieu : bât.A, salle 10

- Christophe RAMAUX : « *Régime d'emploi, politique publique et partage des risques : la nouvelle donne productive exige-t-elle l'instabilité de l'emploi ?* ».
- Damien SAUZE : « *Construction et stabilité du CDI comme norme d'emploi : enjeux de la maîtrise de la durée de la relation salariale* ».
- Sébastien LECHEVALIER : « *Une analyse de la montée contemporaine des inégalités au Japon à l'aide du concept de segmentation du marché du travail. Une mise en perspective historique* ».
• **Rapporteur** : Henri NADEL

16h30-18h : ATELIERS EN PARALLELE

1. THÉORIE DE LA FIRME. Lieu : bât.A, salle 4

- Pierre BITARD : « *Technologies d'information et de communication et modes de régulation locaux : conditions d'émergence et viabilité de l'ingénierie concurrente. Le cas de la conception automobile* ».
- Nicole AZOULAY, Olivier WEINSTEIN : « *Nature et formes historiques de la firme capitaliste : vers une nouvelle forme structurelle ?* »
- Jérôme BLANC : « *Une si douce captivité... Marketing et fidélisation versus marché et concurrence* ».
• **Rapporteur** : Thomas COUTROT

2. ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE. Lieu : bât.A, salle 6a

- Pierre BERTHAUD : « *Intégration internationale : l'apport de l'Économie Politique Internationale revisité* ».

- Mario DEHOVE : « *Les institutions européennes et l'Europe de la défense* ».
- Claude SERFATI : « *Le militaire, une catégorie nécessaire à l'analyse du mode de développement du capitalisme contemporain* ».

• *Rapporteur* : Marie-Claude SMOUTS

3. 6. TERRITOIRES. *Lieu* : bât.A, salle 10

- Michel ROMBALDI : « *Nouvelles formes de gouvernance publique et performance territoriale : une mise en perspective régulationniste* ».
- Jacques PERRAT : « *Du rapport salarial à la relation d'emploi locale : les implications d'un changement d'échelle* ».
- Martino NIEDDU : « *L'éclectisme des approches régulationnistes : un avantage pour penser la multifonctionnalité agricole ?* ».

• *Rapporteur* : Jean-Pierre GILLY

18 H : COCKTAIL

VENDREDI 12 OCTOBRE 2001 : 9H30 – 13H

9H30-11H : ATELIERS EN PARALLÈLE

1. 7. QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT. *Lieu* : bât.A, salle 4

- Denis PÉGUIN, Larbi TALHA : « *L'apport de l'économie institutionnelle à l'étude du développement. Le cas du régime rentier.* »
- Elson Luciano SILVA PIRES : « *L'internationalisation et les transformations du rapport salarial et des systèmes d'emploi dans la constitution de zones d'intégration régionale : une comparaison des trajectoires nationales en France, Italie, Brésil et Argentine* »
- Julien VERCUEIL : « *Transition et ouverture : une approche évolutionniste et institutionnelle de l'expérience russe (1992-2001)* ».

• *Rapporteur* : Michel VERNIÈRES

2. 8. THÉORIE DES INSTITUTIONS (I). *Lieu* : bât.A, salle 6a

- Vincent BIGNON, Régis BRETON, Edouard CHALLE, Xavier RAGOT : « *Nature et origine de la monnaie. Réflexions à partir des modèles récents.* »
- Stefano PALOMBARINI, Bruno THÉRET : « *Le politique, l'économique, et la difficile émergence des nouvelles régulations.* »
- Philippe D'IRIBARNE : « *Conceptions de la liberté, cultures politiques et régulation de l'économie.* »

Rapporteur : Philippe STEINER

1. 9. MODÉLISATION. *Lieu* : bât.A, salle 8

- Nicolas CANRY : « *Chômage classique, chômage keynésien et cycles : un modèle.* »
- Arnaud VALENCE : « *Dynamique salariale et norme sociale : une approche a posteriori par la théorie de la viabilité.* »
- Jean-Guy LORANGER, GÉRARD BOISMENU : « *Régulation et croissance : un modèle monétaire-financier pour une économie ouverte.* »

Rapporteur : Michel JUILLARD

11H30-13H : ATELIERS EN PARALLÈLE

1. 10. CONNAISSANCE, ÉDUCATION ET CROISSANCE. *Lieu* : bât.A, salle 4

- Laurence PICHEAU : « *L'évolution du système éducatif : quels indicateurs de performance ?* »
- Martine GADILLE, Alain D'IRIBARNE : « *L'évaluation des chercheurs au CNRS : une impasse «sociétalement» construite ?* »
- Marielle MONTEILS : « *Le savoir, moteur de la croissance économique : tests empiriques des principaux modèles de croissance endogène.* »

• *Rapporteur* : Rémi BARRÉ

2. 11. THÉORIE DES INSTITUTIONS (II). *Lieu* : bât.A, salle 6a

- Pascal UGHETTO : « *De la régulation macroéconomique aux régulations sociales : une affaire d'identités.* »
- Jean-Pierre CHANTEAU : « *La dimension socio-cognitive des institutions en économie : le rôle des représentations sociales dans la régulation.* »

• *Rapporteur* : André ORLÉAN

3. 12. TRAVAIL ET SUBJECTIVITÉ : QUEL RAPPORT SALARIAL ? Lieu : bât.A, salle 6b

- Christophe DEJOURS : « *Intelligence pratique et sagesse pratique : deux dimensions méconnues du travail réel.* »
- Michel LALLEMENT : « *Daedalus Laborans* »
- Christian DU TERTRE : « *Travail et services immatériels* ».
- Bernard EME : « *Un point de vue d'économie solidaire* ».
 - Rapporteur : Yves DUROUX

4. 13. SERVICES PUBLICS. Lieu : bât.A, salle 8

- Thomas LAMARCHE : « *Les services publics sont-ils des services ? Quelques éléments autour de l'échangeabilité internationale. Le cas de l'éducation.* »
- Pierre BAUBY : « *Régulation d'experts ou régulation d'acteurs ?* »
- Esther SAMUELIDES : « *La régulation des opérateurs de télécommunication en Europe depuis l'ouverture à la concurrence.* »
 - Rapporteur : Patrick LE GALÈS

VENDREDI 12 OCTOBRE 2001 : 15 H-17 H

15H-17H : SÉANCE PLÉNIÈRE. Lieu : grande salle de l'Ecole Normale Supérieure

LA THÉORIE DE LA RÉGULATION : DIALOGUE AVEC LES AUTRES SCIENCES SOCIALES

Président : ROBERT BOYER

Intervenants :

- JACQUES COMMAILLE
- PATRICK FRIDENSON
- BERNARD GUIBERT
- ARMAND HATCHUEL

COMPTE-RENDU DU FORUM DE LA RÉGULATION 2001

« Après plus d'un quart de siècle de recherches diverses, ponctuées de rencontres (Barcelone 1988) et de tentatives de synthèse (R. Boyer, 1986, R. Boyer et Y. Saillard (dir.), 1995), où en est aujourd'hui la théorie de la régulation ?

Qu'est devenue la pertinence de ses concepts cœurs face à l'émergence de nouvelles formes d'interaction marchandes, de nouveaux acteurs collectifs et de nouvelles modalités de l'action publique dans la sphère économique et sociale? Présente-t-elle encore en 2001 des principes suffisamment congruents pour être susceptibles d'assurer sa pérennité en tant qu'école et le renouvellement de sa capacité à rendre compte des transformations du monde qu'elle investit ? Le *Forum de la régulation*, qui s'est tenu les 11 et 12 octobre 2001 à Paris, a tenté d'apporter quelque éclairage sur ces questions, tout en se proposant de constituer le "chaudron" propre à recevoir et entretenir l'enthousiasme créatif des participants.

La densité et la diversité des ateliers de travail du Forum n'autorisent pas l'auteur de ces lignes à proposer davantage qu'une tentative de compte-rendu, fortement biaisée par des lectures et des discussions nécessairement partielles. Ce résumé a donc simplement pour but de rendre compte de quelques thèmes parmi ceux qui ont été traités, et de donner envie aux lecteurs intéressés de se référer directement aux textes présentés, disponibles quelques temps sur le site **Erreur! Source du renvoi introuvable.**

Thème 1. Un nouveau régime d'accumulation en cours d'émergence?

(rapporteur : Jean Gadrey)

Deux contributions ont été discutées sur ce thème, qui présentent la particularité de traiter des transformations en cours dans le régime d'accumulation contemporain sans donner la prééminence de l'explication au couple finance/nouvelles technologies de l'information.

Dans le travail de **Jean-François Vidal** "*Les bouleversements du régime d'accumulation et les ajustements de la régulation : la croissance française sans mythes*", la thèse soutenue est celle d'une transformation du régime d'accumulation à partir des années 1980 qui aurait engendré un ajustement de la régulation elle-même. La plus faible croissance des salaires réels et de la productivité du travail serait liée à l'émergence des services comme cœur du nouveau régime d'accumulation, bien plus extensif qu'auparavant. La régulation accompagnant ce processus s'opérerait en deux processus apparemment contradictoires : 1. Une dé-keynésianisation de la régulation, attestée par la flexibilisation de la dynamique de l'emploi, qui fait du chômage une variable d'ajustement macro-économique, mais aussi par une augmentation des taux d'intérêt réels à des niveaux historiquement élevés. 2. Dans le même temps, un approfondissement de la régulation monopoliste par la poursuite de la hausse des dépenses de protection sociale et des interventions publiques. Le régime actuel serait ainsi celui d'une accumulation extensive pilotée par une régulation monopoliste s'ajustant aux gains de productivité.

Le travail du groupe ISIS (**A. Corsani, P. Dieuaide, M. Lazzarato, J-M. Monnier, Y. Moulier-Boutang, B. Paulré, C. Vercellone**), intitulé "*Le capitalisme cognitif comme sortie de la crise du capitalisme industriel. Un programme de recherche*", propose une vision de plus longue durée qui s'inscrit dans les transformations profondes du capitalisme depuis sa naissance. Après le capitalisme mercantiliste puis le capitalisme industriel, le monde industrialisé serait actuellement engagé dans le basculement vers un capitalisme cognitif, dans lequel l'apprentissage constituerait la mesure permanente de la capacité des groupes et des organisations à perdurer et se développer. Les implications sur la division du travail sur les priorités organisationnelles et sur la nature des innovations majeures sont discutées, conduisant les auteurs à insister sur le poids croissant des externalités positives de la connaissance comme source des nouveaux problèmes auxquels la régulation d'Etat devra faire face.

La discussion du rapporteur et de la salle a porté en grande partie sur l'adéquation des indicateurs retenus pour estimer l'émergence de ces nouveaux régimes. Dans la mesure où les relations interentreprises se sont profondément transformées dans les vingt dernières années, n'est-il pas dépassé d'envisager la prédominance de tel ou tel secteur sur les autres ? Les notions de croissance, de productivité du travail, de substitution du capital au travail, qui ont été fondées pour les besoins d'une régulation fordiste, sont-elles toujours adaptées à l'étude de son remplacement par un nouveau mode de régulation? Si la production de valeur se joue vraiment dans la sphère de la connaissance, sa capture par les indicateurs statistiques classiques est-elle encore possible? Les formes institutionnelles à l'œuvre dans la théorie de la régulation fordiste ont-elles été simplement transformées lors de la fin du fordisme ou sont-elles plus radicalement remplacées par d'autres?

Thème 2. Un régime d'accumulation financiarisé? (rapporteur : Bernard Billaudot).

Dans la première contribution, "*La théorie du régime d'accumulation financiarisé : contenu, portée et interrogations*", **François Chesnais** discute l'hypothèse de M. Aglietta selon laquelle la financiarisation de l'économie aurait atteint aux Etats-Unis un degré et une profondeur telles que l'on puisse définir dans ce pays un

nouveau régime appelé "régime d'accumulation financiarisé". Si l'hypothèse de financiarisation de l'économie est plus solide aux Etats-Unis qu'ailleurs, ne devrait-on pas pour autant douter de la stabilité de cette configuration? En tout état de cause, le régime successeur au régime fordiste, s'il s'appuie sur la finance, devrait être analysé à partir des relations économiques et sociales dans la sphère financière. Or le nouveau compromis social, décelé par M. Aglietta dans la nouvelle légitimité conférée aux Etats-Unis aux nouveaux outils de gestion de l'épargne, ne présenterait pas selon F. Chesnais les caractères de cohérence suffisants pour sa stabilité. De plus, le financement de ce compromis, compte tenu de la structure de la balance des paiements américaine, provient du reste du monde. Ce nouveau régime d'accumulation n'est donc pas à base nationale et ne pourrait pas être exporté à la manière du fordisme. Seule est diffusée son instabilité, par la propagation des secousses financières de place en place, ainsi que le montrent les effets de retour des places financières mondiales sur Wall-Street, initialement relativement préservée par sa position dominante dans la hiérarchie financière mondiale. La discussion qui s'ensuit montre que l'un des points critiques dans l'évaluation de la place à accorder à la finance dans le nouveau régime d'accumulation – place réduite initialement (Boyer, 1986) à une composante du "régime monétaire" dans le fordisme – devrait être l'étude fine de la transformation du rapport salarial sous l'effet de la financiarisation de la rémunération des salariés, sans préjuger de l'influence d'autres facteurs pour éviter d'accorder plus d'importance que nécessaire aux aspects financiers du régime d'accumulation.

La deuxième contribution (**Ramine Motamed-Nejad**, *"Finance, salariat et rapports marchands : les transformations du capitalisme contemporain au prisme du capital de Marx"*) insiste sur le rôle de la généralisation des logiques marchandes dans les transformations contemporaines. La nécessité de trouver de nouvelles sources de valorisation du capital après l'épuisement progressif du fordisme aurait produit une extension de l'application de la logique marchande à des sphères jusque là relativement épargnées, telles que le système bancaire et l'organisation interne des entreprises. Ainsi s'opérerait la transition entre "capitalisme d'organisations" et "capitalisme de marchés", offrant des possibilités nouvelles de déplacement au capital entre les activités commerciales, financières et productives, guidées exclusivement par un arbitrage sur la rentabilité. Mais ces transformations font du rapport salarial le lieu de focalisation des tensions issues de la concurrence entre l'ensemble des sphères tombées sous l'empire de la logique marchande. Les risques de crise sociale et de crise de réalisation que portent en germes de telles transformations sont évoqués par l'auteur. Dans cette contribution, la financiarisation du capitalisme n'est plus envisagée comme la modalité dominante du régime d'accumulation, mais comme le vecteur de la généralisation de la marchandise. En cela, les perspectives offertes par les deux auteurs sur le thème de la financiarisation du capitalisme paraissent grandement complémentaires.

Thème 3. Les institutions de la régulation.

Les ateliers consacrés à la théorisation du rôle des institutions ont traversé la plupart des problématiques contemporaines attachées à ces notions. Les textes de **Jean-Pierre Chanteau** (*"La dimension socio-cognitive des institutions en économie : le rôle des représentations sociales dans la régulation"*) et **Pascal Ughetto** (*"De la régulation macro-économique aux régulations sociales : une affaire d'identités"*) partagent le projet d'enraciner la compréhension des institutions dans une méthodologie qui ne se résume ni à l'individualisme ni au holisme. Pour ce faire, leurs travaux tentent une synthèse des apports de la sociologie et de la psychologie sociale pour analyser le contenu de l'interaction entre action collective et action individuelle. Un tel apport permettrait de fonder la définition de l'institution proposée par John R. Commons, comme dispositif socio-cognitif qui permet l'action individuelle mais qui la contraint aussi, et peut également engendrer des actions nouvelles. Dans son rapport sur ces deux textes, **André Orlean** s'interroge sur les limites pratiques de l'investigation théorique de la notion d'institution. Même s'il apparaît réducteur de déterminer les individus exclusivement par leur position économique, ainsi que le ferait une perspective étroitement marxiste, la prise en compte de l'hétérogénéité des agents ne peut être poussée trop loin, sauf à enfermer la théorie dans une méthodologie extensive, souffrant de la richesse même de ses emprunts et incapable de modélisation. En revanche, l'investigation critique de la notion de "compromis institutionnalisé" est nécessaire et prometteuse en ce qu'elle place au premier plan la question de la légitimité des institutions. Les autres travaux visant à approfondir l'étude théorique des institutions ont concerné l'origine de la **monnaie** (**V. Bignon, R. Breton, E. Challe, X. Ragot** : *"Nature et origine de la monnaie. Réflexions à partir des modèles récents"*), l'interaction des institutions économiques et politiques (**B. Théret, S. Palombarini** : *"Le politique, l'économique, et la difficile émergence de nouvelles régulations"*), et les catégories culturelles mises en œuvre par les agents dans leur rapport à la société (**P. d'Iribarne** : *"Conceptions de la liberté, cultures politiques et régulations de l'économie"*).

Thème 4. Les régulations politiques de l'économique : perspectives nationales et internationales.

La question des régulations politiques de court ou moyen terme n'est pas au centre de la problématique historique de la théorie de la régulation (TR), davantage concernée par les imbrications sur longue période des ajustements sociaux, économiques et politiques. Néanmoins, plusieurs ateliers ont été proposés sur le sujet, suggérant de nouveaux terrains pour la recherche. Dans un atelier sur les politiques économiques nationales, les études des cas de la politique monétaire canadienne (**Edwin Le Héron** : *"Régime de change et autonomie de la politique monétaire des banques centrales : l'expérience du Canada"*) et la politique de l'emploi en France (**Michel Husson** : *"La divine surprise de l'emploi"*) ont été l'occasion de revisiter et démystifier quelques vérités

révélées en ces matières, telles que le rôle de l'abaissement des charges dans la dynamique de court terme de l'emploi et l'importance de l'effet de surprise dans la conduite d'une politique monétaire indépendante. La contribution de **Hoang-Ngoc Liem** ("*Les politiques économiques sont-elles condamnées à une sélection endogène des institutions?*") propose une approche du capitalisme financiarisé centrée sur ses implications en termes de politiques économiques. Si ce travail se rapproche par certains aspects de ceux de François Chesnais et Ramine Motamed-Nejad, il s'en distingue par sa manière de poser la question de l'endogénéité du changement institutionnel. Le rapport salarial ayant été progressivement déterminé par les transformations financières du capitalisme contemporain, l'instabilité structurelle qui en a découlé ne pourrait pas être réglée par la sélection endogène des institutions propres à contenir la montée des tensions. L'exemple de l'émergence de la régulation keynésienne après la crise des années 1930 montre qu'il est possible d'envisager une sortie du mode de régulation dominant par un changement de la convention dominante dans les politiques économiques.

Un autre atelier consacré aux économies non occidentales a permis de confronter les expériences sud-américaine et européenne en matière de relations salariales et d'intégration régionale (**E. L. Silva Pires** : "*L'internationalisation et les transformations du rapport salarial et des systèmes d'emploi dans la constitution de zones d'intégration régionale : une comparaison des trajectoires nationales en France, Italie, Brésil et Argentine*"), d'analyser les modalités de l'extraction rentière dans une économie en développement (**Denis Peguin, Larbi Talha** : "*L'apport de l'économie institutionnelle à l'étude du développement. Le cas du régime rentier*"), ou d'étudier l'influence des stratégies d'ouverture choisies en Russie sur les comportements des agents économiques durant la transition (**Julien Vercueil** : "*Transition et ouverture : une approche évolutionniste et institutionnelle de l'expérience russe (1992-2001)*").

Enfin, l'atelier "économie politique internationale" (EPI), introduit par **Marie-Claude Smouts**, a approfondi la dimension supra-nationale de la régulation politique, en évaluant la pertinence respective des différents courants qui composent l'EPI pour la compréhension des phénomènes d'intégration (**Pierre Berthaud** : "*Intégration internationale : l'apport de l'économie politique internationale revisité*"). Il a aussi mis en évidence le rôle que les questions de sécurité et de défense sont amenées à jouer dans une théorie de la régulation renouvelée. Ainsi, **Claude Serfati** ("*Le militaire, une catégorie nécessaire à l'analyse du mode de développement du capitalisme contemporain*") montre-t-il l'imbrication croissante des logiques du militaire et du civil dans les modes de production contemporains, invitant à intégrer pleinement les questions militaires dans la réflexion sur le régime d'accumulation et les régulations à l'œuvre. Analysant les hésitations de la construction d'une Europe de la défense depuis le sommet de Saint-Malo (1998), **Mario Dehove** ("*Les institutions européennes et l'Europe de la défense*") tente une étude empirique sur l'institutionnalisation des compromis qui détone, dans un Forum plus (trop?) habitué à l'analyse théorique de compromis déjà institutionnalisés.

Bien d'autres thèmes ont été traités, dans des ateliers que l'auteur de ces lignes n'a pu suivre. Au sein de ce riche corpus, la part du lion est revenue à l'étude des **relations salariales**, qui a occupé sept contributions et deux ateliers, montrant la vigueur actuelle de ce noyau historique de la TR. **L'économie publique** fut elle aussi bien défendue au travers d'ateliers sur l'impact économique de l'éducation, la recomposition territoriale et les nouvelles échelles de gouvernance, mais aussi sur les transformations touchant les entreprises et services publics. **L'économie industrielle** a concerné deux ateliers touchant la théorie de la firme et les nouvelles technologies. Enfin, la **modélisation** et ses méthodes ont aussi été abordées.

SYNTHÈSE

L'impression générale de ces deux très denses journées est celle d'un renouvellement réel des problématiques de recherche, permettant parfois d'élargir la perspective à des disciplines voisines dans le champ des sciences sociales. Ce renouveau a révélé la nécessité d'amender l'appareil analytique hérité pour le dégager de certaines notions développées pour rendre compte du défunt mode de régulation fordiste.

Mais en même temps, la recherche d'une plus grande cohésion dans les outils convoqués par les travaux régulationnistes a pu sembler insuffisante à certains. Si l'utilisation du *rasoir d'Occam*, permettant une économie des moyens scientifiques vis-à-vis du problème posé, semble loin d'avoir été la règle dans l'ensemble des travaux évoqués ci-dessus, le programme futur de recherches de la TR ne pourra manquer d'aborder la question. Malheureusement, la session plénière de clôture n'a pu qu'effleurer le problème, étant fort justement consacrée au dialogue entre la TR et les autres sciences sociales. Cette session constitue cependant la preuve roborative que l'école de la régulation, tout en peinant à rassembler dans sa "boîte à gants" la cartographie de son itinéraire futur, sait aussi parfois demander son chemin aux passants. »

Julien Vercueil
Lyon, 14 octobre 2001.

Références bibliographiques :

BOYER Robert [1986], *La théorie de la régulation. Une analyse critique*, La Découverte, Paris.

BOYER R., SAILLARD Y. (dir.) [1995], *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*. La Découverte, Paris.

On pourra aussi consulter avec profit la base bibliographique « Babireg » qui recense les publications des auteurs se reconnaissant dans l'approche régulationniste : sur le site <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>